



INTRODUCTION AU DOCUMENT

Chers camarades,

La CGT mène depuis plusieurs années le combat contre l'imposture de l'Extrême Droite.

Nous ne nous résignons pas à la banalisation du Front National qui n'est pas et ne sera jamais un parti comme les autres.

Sur fond de crise économique et sociale, il tente de conquérir les classes populaires et le monde du travail. Le décryptage de son programme révèle une toute autre réalité, bien ancrée dans la défense du système capitaliste au service des plus riches.

Dans notre ville, un maire soutenu par le Front National et la droite identitaire a été élu, ainsi que trois conseillers départementaux, et une députée, épouse du Maire de Béziers.

Héritiers des combats antifascistes et anti colonialistes, nous nous devons de dénoncer cette situation qui heurte nos valeurs de solidarité et de vivre ensemble.

Nous avons l'ambition et le devoir de démontrer que l'Extrême Droite n'est pas la solution pour notre ville et son avenir.

Depuis 3 ans et demi, l'Extrême Droite, aux manettes dans notre territoire n'a rien changé à la situation des biterrois, salariés, retraités, privés d'emploi, pire, elle l'a aggravée.

Cet argumentaire intitulé « *analyse économique et sociale de la politique de la mairie de Béziers* » a pour but d'analyser de manière exhaustive le bilan économique et social de la Mairie de Béziers depuis l'élection de la liste conduite par Robert MENARD et soutenue par le Front National. Il peut être à tout moment actualisé, enrichi.

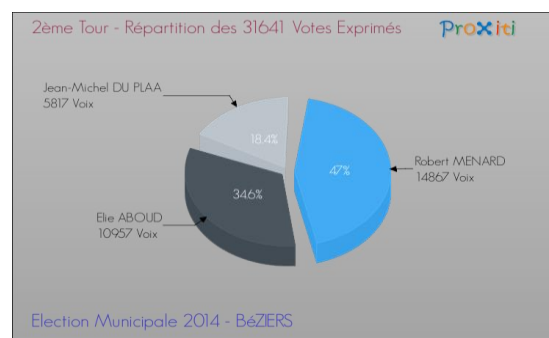
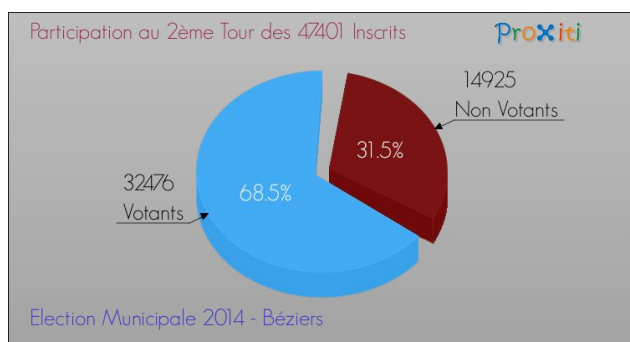
Conformément aux demandes des militant-es de l'Union Locale, le bureau a élaboré ce document en collaboration avec le Syndicat CGT de la Mairie de Béziers pour servir d'argumentaire et permettre aux militant-es d'apporter des clés de compréhension sur la politique de l'Extrême Droite en partant de l'expérience de notre ville.

Il est à la disposition de toutes les organisations de la CGT comme contribution de l'Union Locale de Béziers aux différentes initiatives réalisées par la CGT depuis de nombreuses années sur l'imposture de l'Extrême Droite.

Nous le mettrons également à disposition de VISA (Vigilance Initiatives Syndicales Antifascistes) qui est une association composée de syndicats et de fédérations issus de la CGT, de la FSU, de la CFDT, de la CNT, de l'UNEF et du Syndicat de la Magistrature, et avec qui nous avons déjà organisé une initiative publique le 6 mai 2015.

Ce travail a été validé par la CE de l'UL CGT de Béziers le 15 février 2018.

En 2014, à la faveur d'une triangulaire au second tour des élections municipales, Robert Ménard est devenu Maire de Béziers avec les résultats et la participation suivante :



Liste conduite par	VOIX	% Exprimés	% Inscrits	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
M. Robert MENARD	14867	46,98%	31,36%	37	22
M. Elie ABOUD LR	10957	34,62%	23,11%	8	5
M. Jean-Michel DU PLAA – Union de la gauche	5817	18,38%	12,27%	4	3

Robert MENARD, bien que n'appartenant à aucun parti, a été soutenu par Debout la République et Nicolas Dupont-Aignan en personne et était le candidat officiel du Front National soutenu par Marine le PEN.

Quelques déclarations de l'époque : *Pour Béziers, nous avons la même vision : mettre la priorité sur la sécurité, en finir avec le communautarisme, réinstaurer une gestion saine et transparente : Louis ALLIOT, FN*

Il faut sauver Béziers de la ruine : Nicolas Dupont-Aignan, DLR

Le programme de Robert Ménard : "Mettre fin au clientélisme, au communautarisme, à l'affairisme. Nos priorités sont claires, depuis le début : la sécurité et la tranquillité de tous ; la réhabilitation du centre-ville ; la baisse des impôts et des indemnités des élus ; la propreté ; la fin des ghettos qui font tant de mal ; le retour à un dynamisme économique".

Après deux exercices budgétaires pleins de la ville de Béziers sur 2016 et 2017, où en est-on concernant le dernier point : le retour au dynamisme économique ?



SOMMAIRE

1. SITUATION ECONOMIQUE DE LA VILLE DE BEZIERS
2. SUR LES LIENS DE LA MAIRIE AVEC L'INTERCOMMUNALITE (CABEM)
3. EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS SON DOMAINE DE COMPETENCE
4. LES GRANDS DOSSIERS ECONOMIQUES BITERROIS
5. LES RELATIONS DE LA MAIRIE AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES
6. CONCLUSION



1. SITUATION ECONOMIQUE DE LA VILLE DE BEZIERS

En premier lieu, il convient de noter que la ville de Béziers se place dans le peloton de tête des villes les plus pauvres de l'hexagone.

Selon l'INSEE, le chiffre brut du chômage sur la ville est de 15 % parmi les actifs en 2016, pour une moyenne nationale qui se situe autour de 10% environ. Ce chiffre n'est pas à lui seul suffisant et en affinant davantage, on constate que pour la tranche des 15-64 ans il est de 21,9% avec un taux de 16% pour les 15-54ans, la tranche la plus active.

La précarité et la pauvreté qui touche particulièrement les jeunes en manque de qualification, est l'autre point noir de Béziers.

Béziers est la 9^{ème} commune la plus pauvre de France d'après le dernier rapport très complet de l'étude Compas commandé par l'INSEE et souligné par l'Observatoire des inégalités et le Centre d'observation de la société, Béziers se classant même 4^{ème} ville la plus pauvre parmi les 230 grandes aires urbaines françaises.

En effet, à Béziers, 43,7 % de la population est en dessous du seuil de pauvreté. Chez les moins de 30 ans, ce taux s'élève à plus de 50% ! Ainsi, seuls 40,1% des ménages habitant sur l'aire urbaine de Béziers sont imposables.

Notons pour finir que le manque d'emplois et la pauvreté sont en corrélation avec un chiffre désastreux, celui du manque de qualification des actifs et notamment des jeunes.

Ainsi, 60% d'entre eux n'ont aucun diplôme ou juste un niveau CAP-BEP ! C'est très élevé et extrêmement parlant dans un bassin économique comme celui du Biterrois.

Et pourtant, après des années où le territoire a perdu en attractivité et en nombre d'habitants, la courbe est en train de s'inverser.

Sans rentrer dans un détail chiffré, la population de la ville de Béziers est passée de 71423 en 2014 à 74 811 en 5 ans. Si la population de Béziers croît, celle de l'Agglo également, elle est passée de 109 148 habitants en 2011 à 113 815 au 1er janvier 2013.

Idem pour l'aire urbaine biterroise qui s'élève désormais à 168 960 habitants contre 157 715 en 2008.

Selon l'Institut, la ville profite de son positionnement dans l'espace littoral de la nouvelle région Occitanie, tout comme Montpellier, Nîmes, Perpignan et Narbonne. Dans ces communes, "la densité de population y augmente fortement tout comme la densité de leur périphérie", souligne l'Insee qui précise qu'"entre 2008 et 2013, Béziers et les autres villes de l'espace littoral ont enregistré 17 habitants supplémentaires par km2 chaque année".

Alors bien entendu, une commune ne détient pas de pouvoirs étendus en matière économique mais sa compétence s'étend malgré tout à de nombreux domaines. Elle donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Elle émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local, elle vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté) et est compétente pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, et enfin pour accorder des aides favorisant le développement économique sur son périmètre.

Elle se doit d'intervenir également dans **le domaine sanitaire et social, dans le domaine de l'enseignement, dans le domaine culturel, dans le domaine sportif et des loisirs** et est en charge **des aménagements touristiques mais nous y reviendrons...**

Mais, en partant de ce constat, chaque décision politique intervenant sur le territoire du grand biterrois devrait intégrer l'ensemble des facteurs sociologiques et économiques précités, en réponse aux besoins des populations concernés.

2. Sur les liens de la Mairie avec l'Intercommunalité (CABEM)

Pour Robert Ménard, les égos (surtout le sien) et les querelles partisans qu'il dénonce régulièrement au niveau national semblent l'emporter sur la dramatique réalité de la situation économique de la ville de Béziers.

Résultat, mortifié de ne pas avoir obtenu la tête de la CABEM, la mairie de Béziers passe son temps à contrer et à contester les décisions communautaires même celles fléchées sur la ville de Béziers qui se montent pourtant à 12 millions d'euros en année pleine.

Récemment, en décembre 2017, l'agglo a du sortir une édition spéciale de son journal pour faire rétablir la vérité sur les difficultés des travaux du Boulevard d'Angoulême, vilipendées par le Maire de Béziers alors que c'est en grande partie de sa responsabilité.

Et dans le même temps, pour tenir sa promesse de baisser les impôts (en affichage politique), il réduit de manière drastique les investissements de la ville, pourtant un des premiers leviers économique dans les mains des mairies afin de dynamiser l'économie locale !

Ainsi, en 2016, 16 millions d'euros en investissements à comparer aux 40 millions d'euros de la précédente mandature avant 2014. C'est cela la vision de la Mairie de Béziers d'un retour au dynamisme économique dans la 4^{ème} ville la plus pauvre de France ! De qui se moque-t-on ?

Sur le sujet du tourisme et de son aménagement, la Mairie nous a fait déjà le coup avec le dossier des neufs écluses dont elle s'adjuge l'entière paternité dans les médias alors qu'elle n'a mis que 4 % dans le budget final !

Le montant de l'opération s'élevant à 13,2 M€ dont 36 % est financé par la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée. La Région, le Département de l'Hérault sont également des contributeurs (respectivement 18 %, 19 %) et **la Ville de Béziers seulement 4 %**. L'État et l'Europe sont les deux autres partenaires : ils apportent 22 % du financement.

3. Evolution de l'emploi dans son domaine de compétence

Dans le domaine de l'emploi, on peut aisément qualifier la Mairie de Béziers et sa politique d'ultralibérale. En 3 ans, le personnel municipal a été victime d'une cure d'austérité plus que surprenante, pour ne pas dire scandaleuse dans une ville minée par le chômage et la pauvreté.

Ainsi le niveau de l'emploi est passé entre 2015 et 2017 de : 1631 à 1542 agents soit une baisse des effectifs de 89 agents et ce malgré un recrutement important de policiers municipaux (+ de 50 agents).

En parallèle, on constate une augmentation de la masse salariale de 822 875 € soit environ 1,30%.

La partie "élément de paie" est en augmentation de 735 070 € soit + **1,96%**. Quelques mesures nationales peuvent expliquer une partie de cette augmentation. On peut ainsi s'interroger sur :

- Quel est l'impact de la mise en place de PPCR (parcours professionnels carrière et rémunération) dans l'augmentation ?
- Quel est l'impact de la revalorisation indiciaire obtenue en 2016 et en 2017 (+0,6% en juillet 2016 et +0,6% en février 2017 ?

Pour le PPCR*, l'impact doit être moindre car les mesures coûteuses ne devaient qu'intervenir en janvier 2018 et ont été reportées d'un an. Deux explications de cette augmentation de masse salariale malgré la baisse continue des effectifs :

1. le recrutement de contractuels à fort salaire qui viennent occuper des postes de Direction (ce mode de gestion permet d'avoir sous la main des cadres aux ordres).
2. Le coût de la dérive sécuritaire du Maire. Il serait bon de connaître le véritable coût de la police municipale (salaires, formation...).

*Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

A titre d'exemple, on dénombre **un policier pour 757 habitants à Béziers** (environ 100 policiers municipaux) alors qu'à Montpellier ils ne sont qu'un policier pour 1537 habitants (182 policiers). D'ores et déjà, en matière de masse salariale, on constate une augmentation de + **144%**.

Y a-t-il plus d'insécurité à Montpellier qu'à Béziers ? La question de l'efficacité de l'action publique doit être clairement posée.

En parallèle, nous constatons :

1. des services municipaux qui ont de plus en plus de mal à fonctionner (budget en baisse incessante, départ en retraite non remplacés...)
2. des services à la population abandonnés avec :
 - le Centre médico-sportif fermé (service qui permettait aux usagers de faire des tests sportifs pour la pratique du sport). Ils étaient assurés par des médecins cardiologues, pneumologues... et étaient reconnus y compris par les sportifs de haut niveau. Le matériel de pointe a été vendu à un médecin privé qui assure ces prestations. Elles sont devenues payantes !
 - le Service d'animation sportive fermé. Il assurait des stages sportifs peu chers (calculés selon le quotient familial), le mercredi, durant les vacances scolaires et intervenait en milieu scolaire (classe rugby, disparue aujourd'hui).
 - Le nettoyage et l'entretien dans les quartiers abandonnés au dogme du tout hyper centre ville (la moitié des effectifs du nettoyage mobilisés sur l'hyper centre ville...)

Ainsi, nous faisons aisément le parallèle avec les autres mairies gérées par l'extrême droite, pression sur les effectifs, tout sécuritaire, priorité à l'hyper-centre-ville, fermeture des institutions créant du lien dans les quartiers etc...

4. Sur les grands dossiers économiques biterrois

La polémique ORCHESTRA

En Décembre 2014, fraîchement élu, Robert MENARD fait ses premiers choix politiques.

Ainsi, le maire de Béziers stoppe la création de 500 emplois directs et indirects avec le refus de signer un permis de construire à la chaîne de vêtement française ORCHESTRA.

Sa justification : je cite : « *Cela n'a pas été une décision facile à prendre, cette enseigne allait amener avec elle quelque 300 emplois directs mais l'on ne pouvait pas décemment voir Orchestra avec une surface commerciale de cette envergure arriver, cela mettrait non seulement à mal le centre-ville qui est trop fragile et mal-en-point mais aussi les centres commerciaux alentours. Le prix à payer est trop fort.* » Robert MENARD. *La Marseillaise*.

Ainsi, au nom du petit commerce et des intérêts partisans idéologiques et surtout politiques, Robert Menard, non seulement ne fait rien pour l'emploi mais donne un très mauvais signe dans le cadre du développement économique d'un territoire sinistré. Bel exemple de démagogie pour celui qui voulait éviter la ruine de Béziers lors de son élection !

Le dossier des galeries Lafayette

A Béziers, comme sur le territoire national, le magasin des Galeries Lafayette aurait pu fermer ses portes le 20 décembre 2015, victime d'une restructuration économique.

Ce ne sera finalement pas le cas. Le maire de Béziers s'est dit extrêmement heureux dans la presse d'avoir participé à "ce qui s'appelle un sauvetage".

En réalité, le maire de Béziers s'est trouvé en difficulté devant cette fermeture d'une enseigne réputée prestigieuse située...au cœur du projet politique majeur de la mairie : les allées Paul Riquet.

Contrairement à ses dires, sur la non intervention politique sur un sujet qui ne le concernerait pas, l'investissement privé, il va tout faire pour sauver le site ; quitte à mettre la mairie dans l'embarras avec un prêt que certains qualifient de bombe à retardement financier, accordé à qui..... au propriétaire du Polygone, Mr CHAMBON que les commerçants du centre ville et Robert MENARD en tête rendent responsable, avec COUDERC, de la désaffectation du Centre-ville et des allées Paul RIQUET.

Encore une fois, le Maire de Béziers n'est pas à une contradiction près et poursuit une politique qui s'appuie sur des choix critiquables et sociétaux, avec une priorité donnée à ce qui se voit, le Centre ville, les façades, les bâtiments, les hôtels 4 étoiles, les allées Paul Riquet au détriment de l'emploi, du développement économique et d'une véritable politique de la ville égalitaire et sociale tendant à réduire les inégalités.

2015 : plan social à la CAMERON

Le mercredi 26 août 2015, Schlumberger annonce le rachat de son concurrent américain Cameron pour 14,8 milliards de dollars dont l'entreprise biterroise, plus grosse industrie privée de la ville avec 750 emplois.

L'entreprise spécialisée dans les valves et les tubes de forage servant à l'exploitation gazière et pétrolière a perdu 2/3 de ses commandes en 2015. Conséquence, les syndicats ont été prévenus par la direction d'un plan de sauvegarde de l'emploi. 250 emplois directs sont dans la balance sans compter tous les sous-traitants situés dans la zone du Capiscol.

Les réactions politiques ne manquent pas avec un appel à jouer collectif en appelant l'Etat et l'ensemble des collectivités à la rescousse. Las, Robert Ménard reçoit seul les dirigeants locaux de la Cameron et déclare à l'issue :

"L'activité de la société liée au cours du pétrole n'a cessé de décroître dans des proportions dramatiques depuis trois ans. Qui dit baisse de l'activité dit chute du chiffre d'affaires", rappelle la Ville dans un communiqué rédigé à l'issue de l'entretien entre les responsables de la Cameron et le maire.

"Cela étant, ce n'est pas la première fois que la société voit ses effectifs diminuer drastiquement en fonction des aléas de la production pétrolière. À plusieurs reprises, la société a pu, a su, rebondir, embauchant de nouveau plusieurs centaines d'employés", souligne également le communiqué municipal.

Le message est clair : Robert MENARD préfère la récupération politique d'un dossier majeur plutôt que travailler ensemble, avec l'État et les partenaires économiques, pour apporter la force et l'intelligence collective sur un dossier crucial pour la ville de BEZIERS.

SNCF : le dossier du dépôt et du pôle multimodal de Béziers

Sur ces deux dossiers, le moins que l'on puisse dire, c'est que la Mairie de Béziers est étrangement absente des débats. Aucune déclaration, ni dans un sens ni dans l'autre, mis à part des affiches scandaleuses sur le chaînon manquant TGV Montpellier-Perpignan.

On pourrait aussi s'interroger sur la présence de Robert MENARD dans les manifestations pour la défense de la ligne Béziers-Neussargues, en pleine campagne électorale. Depuis, c'est le silence radio sur tous les sujets touchant de près ou de loin le ferroviaire sur le territoire.

Encore une fois, il semble que la Mairie de Béziers, sur bon nombre de sujets, préfère s'abaisser à une communication de bas étage qui dépasse désormais l'écœurement plutôt que travailler ses dossiers et prendre des actes et des décisions économiques, sociales et environnementales en faveur du territoire du biterrois.

5. Les relations de la Mairie avec les Organisations Syndicales

Comme dans la plupart des grandes villes, des moyens syndicaux sont attribués aux organisations syndicales territoriales (Unions Locales) représentatives par la Municipalité.

A Béziers, la mise à disposition gratuite de locaux dans une Bourse du Travail et les subventions de fonctionnement votées pour les Unions Locales sont des traditions très anciennes que même la Droite, aux manettes de 1995 à 2014, n'a pas osé remettre en cause.

Les quelques tentatives se sont toujours soldées par un échec, en raison de nos capacités à développer un rapport de force suffisant.

Jusqu'en 2016, la Municipalité n'a entretenu de relations qu'avec les organisations syndicales présentes dans la collectivité (CGT, FO, CFDT et FA-FPT) et ignoré les Unions Locales.

Mais pour l'extrême droite, le rôle des organisations syndicales se limite à la négociation, il ne peut y avoir de contestation.

Aussi, en 2014, alors que la CGT gagne près de 10 points aux élections professionnelles et devient la 2ème organisation derrière le syndicat majoritaire FO, dont les liens politiques avec la droite et l'extrême droite sont connus, très rapidement, le syndicat CGT des agents de la Ville de Béziers a été confronté à la discrimination, au dénigrement permanent, alors que les autres organisations syndicales étaient invitées à collaborer à une gestion très autoritaire et austéritaire du personnel municipal.

En 2016, la Municipalité s'est intéressée à la Bourse du Travail : le mouvement social contre la Loi El Khomri n'y est pas étranger. Pendant plusieurs mois, alors même que le Maire se positionnait en faveur du projet de loi, de nombreuses manifestations ont eu lieu dans notre ville à l'initiative de la CGT.

C'est donc en septembre 2016 que le Maire décide de porter ses attaques contre le principe de la Bourse du Travail et dénonce la Convention de mise à disposition gratuite des locaux entre la Ville et les Organisations Syndicales (signée en 2007 pour une durée de 30 ans) ainsi que la prise en charge des frais afférents au bâtiment.

L'argument financier :

La stratégie de la Mairie de Béziers consiste à laisser penser que les organisations syndicales bénéficient d'avantages disproportionnés avec les moyens de la commune.

Il affirme ne pas vouloir déloger les organisations syndicales, mais dans le même temps, il pose des exigences de participation financière aux frais de la Bourse du Travail telles qu'elles les obligeraient à quitter le bâtiment. Le Maire invoque le coût financier trop important pour remettre en cause la convention. Les chiffres avancés correspondent aux salaires des fonctionnaires qui assurent le gardiennage et le ménage des locaux, soit 4 ETP* pour 1550 m² et les fluides. Cela représente 0.08% du budget de la commune.

On comprend vite que la volonté de la Municipalité est le redéploiement des agents occupant un poste à la Bourse du Travail dans le cadre d'une politique de baisse importante du nombre de fonctionnaires dans la collectivité.

Diviser, mettre en opposition les organisations syndicales :

Il n'a pas réussi à diviser les organisations syndicales lors de la dénonciation de la Convention de 2007 et des négociations qui ont abouti à une nouvelle convention en 2017.

La CGT s'est attachée à maintenir l'unité syndicale, malgré les désaccords, et les manœuvres de la Municipalité pour rallier à sa cause les organisations les plus réformistes, certaines étant prêtes à accepter une réduction des moyens, ou pour diviser en modifiant en 2016 les règles d'attribution des subventions annuelles, qui faisaient référence au résultat des élections prudhommales.

*Equivalent Temps Plein

Définir le rôle des Unions Locales pour définir les moyens à leur attribuer :

Pour l'extrême droite, la Bourse du Travail est un service rendu aux salarié-es à titre individuel. Toute initiative produisant une analyse contradictoire de sa gestion municipale, sur l'action gouvernementale ou, ce qui est souvent le cas dans le contexte biterrois, contre les thèses de l'extrême droite, ne rentre pas selon lui dans le cadre syndical.

Remettre en cause la liberté d'expression :

En Janvier 2018, après la conférence de presse de VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) dans les locaux de la Bourse du Travail, le Maire menace de remettre en cause la convention signée en 2017, considérant que les organisations sortent de leur champ syndical quand ils analysent sa gestion municipale. Il réinterprète la Charte d'Amiens pour limiter l'action syndicale à la seule défense des intérêts des salariés.

Pour illustrer notre propos, la posture de la Mairie de Béziers est en tout point similaire à celle de l'extrême-droite : en résumé, le seul syndicalisme qu'elle tolère, c'est celui qu'elle contrôle. Force est de constater que c'est parce que le mouvement syndical s'est toujours opposé à l'Extrême-Droite que celle-ci a toujours tenté de le réduire au silence !

Par ailleurs, dans les mairies FN et apparentées, les militants syndicaux sont mis sous surveillance et sanctionnés. Elles refusent par ailleurs de prêter des salles à des comités d'entreprise pour des arbres de Noël ou font payer les salles pour les réunions syndicales.

C'est dans ce cadre que sept organisations syndicales CGT, CFTC, CFDT, CGC, UNSA, FSU et Solidaires se sont rassemblées en juin 2015 pour dire ensemble que les idées d'exclusion n'étaient pas compatibles avec le syndicalisme, et défendre le « vivre ensemble ».

C'est aussi l'objectif de VISA qui est une association intersyndicale composée de la CGT, la CFDT, de SOLIDAIRES, de la FSU, de la CNT, de l'UNEF et du Syndicat de la Magistrature.

En conclusion.....

Nul ne peut le nier, la politique économique de la Mairie de Béziers est contestable, autant dans ce qu'il fait, comme dans les exemples précités, et surtout dans ce qu'il ne fait pas...

La communication du Maire de Béziers, outrancière et à la recherche systématique du buzz sert en réalité à cacher les intérêts démagogiques et partisans d'une politique qui n'a rien de nouvelle car fondée sur les idéaux de l'extrême droite.

Sur le social comme sur l'économie, les propositions de Ménard sont claires : « moratoire de cinq ans sur les impôts»; «fin du statut» des fonctionnaires ; «simplification radicale des normes»; fin des 35 heures ; retraite à 65 ans; réduction de l'Etat-providence; préférence nationale et locale (logements sociaux, emploi, agriculture).

En résumé, Robert MENARD n'a aucun intérêt à tout mettre en œuvre pour sauver Béziers de la misère économique et sociale, d'un taux de pauvreté qui a par ailleurs augmenté depuis son élection à la tête de la ville.

Il a juste à communiquer de manière à le faire croire afin de passer tout le reste : «abolition des lois attentatoires à la liberté d'expression»; -déchéance de nationalité pour les «terroristes et leurs apologistes»; - suppression du droit du sol ; -majorité pénale à 15 ans; -rétablissement de la double peine; -primauté du droit français sur le droit international- abrogation de la loi Taubira; -interdiction de la gestation pour autrui; -droit du sang et l'ensemble des thèmes chers à l'extrême droite, identitaire, immigration, théorie du remplacement, éloge du christianisme, révisionnisme etc..